



Donner mon nom de famille a mon fils

Par **TAUAROA**, le **02/09/2012** à **09:56**

Bonjour,

Je suis j ai un fils de 3 ans son pere decede j etais enceinte de 4 mois mon ex concubin aujourd'hui la reconnu a sa naissance helas aujourd'hui il le crie sur tout les toit que ce n est pas son fils jvoudrais savoir comment quelle demarche et surtout comment jdois faire pour le remettre a mon nom de jeune fille merciiii

Par **amajuris**, le **02/09/2012** à **10:01**

bjr,

il faut que vous fassiez une action en contestation de paternité de votre concubin. si l'action aboutit devant le tribunal le tribunal lui donnera le nom de la mère puisque né de père inconnu (à l'état civil).

mais on ne change pas le nom de famille de son enfant uniquement pour de mauvaises relations.

cdt

Par **TAUAROA**, le **22/09/2012** à **13:19**

Aujourd'hui mon fils etai malade et g apeler mon ex qui ma dis de me debrouiller avec les alocations pour payer le medecin je ne sais plus quoi faire car il es sur sa couverture social mais g fais cekil a dis QUE DOIS JE FAIRE MAINTENANT??? SVP